

Contrôles effectués par le laboratoire de la CRIIRAD sur des patchs FAZUP

Contexte

Le laboratoire de la CRIIRAD a procédé à divers contrôles radiologiques sur 2 patchs que lui a adressés la société FAZUP :

- un patch FAZUP GOLD
- un pack family contenant 4 patchs SILVER.

Ces patchs sont fabriqués et commercialisés par la société FAZUP. Ils doivent être apposés en un endroit précis des téléphones mobiles afin de protéger les utilisateurs des effets nocifs des ondes électromagnétiques. Les vérifications effectuées par le laboratoire de la CRIIRAD ne portent pas sur l'efficacité de ces dispositifs mais sur l'existence ou non de risques radiologiques.

Des autocollants dits antiradiation destinés eux-aussi aux téléphones portables (et souvent à l'ensemble des appareils électriques) incorporent en effet des matières radioactives et émettent des niveaux de rayonnements anormalement élevés (voir dossier CRIIRAD : [pendentifs radioactifs](#) et plus particulièrement le volet « [autres objets radioactifs contrôlés par la CRIIRASD](#) »).

Résultats des contrôles radiologiques

Des mesures ont été effectuées sur le paquet, à réception, le 10 mars 2016, à l'aide d'un scintillomètre **SPP2**. Elles n'ont révélé aucun rayonnement gamma anormal : **30 c/s** (coups par seconde).

Les échantillons ont alors été contrôlés à l'aide d'un contaminomètre **MCB2** de marque Canberra, utilisé sans capot, permettant d'évaluer le taux de rayonnement alpha+bêta+gamma. Les résultats fluctuent de **0,4 à 1,4 c/s** pour le modèle GOLD et de **0,2 à 1,4 c/s** pour le modèle SILVER, soit des résultats compatibles avec le bruit de fond ambiant naturel du laboratoire.

Un échantillon de chaque modèle a alors subi un comptage de longue durée pour détermination des **débits de dose Hp(10) et Hp(0,07)** à l'aide de dosimètre électronique professionnel (**EPD**) de marque Siemens-APVL. Les comptages ont été conduits en parallèle, sur près de 4 jours, du jeudi 10 mars au lundi 14 mars 2016.

Modèle FAZUP GOLD :

Comptage du 10/03/2016 – 12h15 au 14/03/2016 – 9h19 (93,07h)

- Débit de dose Hp(10) : aucun rayonnement mesurable au-dessus du bruit de fond ambiant naturel de 0,07 $\mu\text{Sv/h}$.
- Débit de dose équivalente à la peau Hp(0,07) : aucun rayonnement mesurable au-dessus du bruit de fond ambiant naturel de 0,07 $\mu\text{Sv/h}$.

Modèle FAZUP SILVER :

Comptage du 10/03/2016 – 12h17 au 14/03/2016 – 9h21 (93,07h)

- Débit de dose Hp(10) : aucun rayonnement mesurable au-dessus du bruit de fond ambiant naturel de 0,07 $\mu\text{Sv/h}$.
- Débit de dose équivalente à la peau Hp(0,07) : aucun rayonnement mesurable au-dessus du bruit de fond ambiant naturel de 0,07 $\mu\text{Sv/h}$.

En conclusion, aucun des 2 échantillons testés ne contient de matière radioactive ni ne présente de risque d'exposition aux rayonnements ionisants.

Valence, le 15 mars 2016

Bruno CHAREYRON
Ingénieur en Physique nucléaire
Directeur du Laboratoire

